

COMMISSION NATIONALE DE BOXE AMATEUR
2025-2026



RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS

HOMMES & FEMMES

BOXE FFBOXE FFBOXE FFBOXE FFBOXE

SOMMAIRE

LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026	3
LE DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026.....	5
LES REGLES SPORTIVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026.....	7
LES PRIX ET LES CLASSEMENTS DU FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026	12
LES APPELLATIONS ET LES SIGLES	13
LES CRITÈRES DE JUGEMENT	14

LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026

NE(E)S EN 2007 ET AVANT

CALENDRIER DE LA COMPETITION

Championnats régionaux séniors hommes et femmes

Entre le 18 octobre 2025 et le 14 décembre 2025

Les Championnats régionaux sont une phase des Championnats de France, à ce titre, ils doivent être organisés en respect du règlement de cette même compétition.

Les CR doivent consigner leurs tableaux de compétitions par mail au service compétition avant le début des premiers tours des championnats régionaux.

Dès la fin de leurs championnats régionaux, les CR doivent faire retour près le service compétitions, de leurs tableaux de compétitions mis à jour.

Engagements individuels au championnat de France séniors Hommes et Femmes

Avant le 15 décembre 2025 à 12h00

1/6 et 1/8 du championnat de France séniors Hommes et Femmes

Les 10 et 11 janvier 2026

1/4 et 1/2 du championnat de France séniors Hommes et Femmes

Les 17 et 18 janvier 2026

Finales du championnat de France séniors Hommes et Femmes

Le 24 janvier 2026

JANVIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10 PHASES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS SENIORS	11 PHASES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS SENIORS
12	13	14	15	16	17 PHASES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS SENIORS	18 PHASES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS SENIORS
19	20	21	22	23	24 FINALES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS SENIORS	25 FINALES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS SENIORS
26	27	28	29	30	31	

LE DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026

Préambule :

La qualification "boxeur" dans ce document désigne les hommes et les femmes.

1) Les engagements individuels au championnat de France amateur séniors 2025-2026.

- a- Les engagements individuels sont réalisés par les comités régionaux, ils doivent donner leur ordre de préférence à l'aide du dossier fédéral d'engagement.
Les bulletins individuels d'engagement obligatoirement signés par chaque boxeur, par son président de club sont joints au dossier.
- b- Les dossiers d'engagement au championnat de France amateur séniors hommes et femmes envoyés par les comités régionaux doivent arriver à la FFBoxe **avant le 15 décembre 2025 à 12h00**.
- c- Les comités régionaux ne peuvent engager que des boxeurs :
 - Né(e)s en 2007 et avant,
 - De nationalité Française¹ et ne pas figurer sur les listes IBA d'un autre pays,
 - Hommes ayant 15 combats minimum* à leur palmarès au 15 décembre 2025,
 - Femmes ayant 10 combats minimum* à leur palmarès, au 15 décembre 2025,

*La CNBA traitera les catégories extrêmes, 46 kgs, +50 kgs, +85 kgs, et + 90 kgs (pour les hommes) et 45 kgs, +70 kgs, +75 kgs et + 80 kgs (pour les femmes) sous condition d'avoir un minimum de 10 combats pour les hommes et 7 combats pour les femmes.

- Fournir un certificat de non-grossesse lors de la pesée,
 - Ayant été engagé(e)s au championnat régional et n'ayant pas été forfait pour quelque motif que ce soit.
- d- Lorsqu'ils engagent plusieurs boxeurs dans une catégorie de poids, les comités régionaux les présentent suivant un ordre préférentiel.

¹ Si un boxeur ou une boxeuse a acquis récemment la nationalité française, le comité régional doit faire la demande de rectification et fournir les pièces justificatives aux services administratifs de la FFBoxe, dans le cas contraire, la proposition d'engagement ne sera pas étudiée par la commission.

2) La sélection et le classement des boxeurs.

Les boxeurs sont sélectionnés suivants les critères définis ci-après et sont placés sur les tableaux de compétition par la Commission Nationale de Boxe Amateur.

Seules les catégories ayant un minimum de 3 boxeurs, de 2 comités régionaux différents, sont ouvertes.

Le titre de **Champion de France** ne peut être attribué à un boxeur n'ayant disputé aucun combat depuis les ½ finales.

3) Les critères de sélection et de classement pour le Championnat de France Amateur séniors Hommes et Femmes 2025-2026.

La sélection et le classement des boxeurs (ses) sont effectués sur analyse de la CNBA sur les critères suivants :

- Ordre de proposition présenté par le comité régional sur le dossier d'engagement²
- Parcours réalisé et résultats obtenus lors du championnat amateur séniors 2024-2025,
- Analyse du palmarès : nombre de combats, nombre de victoires, niveau et diversité des adversaires rencontrés.

4) Le déroulement de la compétition.

La compétition se déroule selon le principe de l'élimination directe et définitive. Elle respecte le calendrier officiel établi par le FFBoxe.

La répartition des combats sur les différents programmes de compétition est organisée et décidée par la Commission Nationale de Boxe Amateur.

5) Frais de compétition : aucune participation ou remboursement de frais par la FFBoxe.

² Lorsqu'un boxeur engagé par le comité régional n'est pas sélectionné par la commission, les boxeurs(ses) qui le suivent éventuellement dans l'ordre de présentation des candidatures ne sont pas automatiquement sélectionnés.

LES REGLES SPORTIVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026

Sur le lieu de la compétition, le représentant officiel de la FFBoxe est le superviseur fédéral. Il peut prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Le code sportif de la boxe amateur en vigueur au 1er septembre 2025 s'applique dans sa totalité au Championnat de France Amateur Séniors 2025-2026.

Les points qui suivent sont **spécifiques** à la compétition ou constituent un rappel de certaines règles importantes du code sportif.

1) Règle 1 – Deux frères ou deux soeurs

Ne peuvent pas être engagés dans la même catégorie de poids.

2) Règle 2 – Les pesées et les visites médicales

- 1- A la pesée, les boxeurs doivent présenter obligatoirement leur livret sportif ainsi qu'une pièce d'identité attestant de la nationalité française.
- 2- Les pesées sont effectuées aux limites des catégories de poids officielles, **sans aucune tolérance de poids**, quelque soit l'heure de la pesée,
- 3- Une seule pesée officielle et visite médicale par jour de compétition sont programmées,
- 4- Une balance de contrôle est à disposition, les boxeurs ne peuvent se peser sur la balance officiel qu'une seule fois,
- 5- Pour la pesée des femmes, elle se fait obligatoirement en tenue de compétition, avec une tolérance de poids de 300 grammes,(cf. code sportif).
- 6- Pour la pesée des hommes, elle se fait obligatoirement en sous-vêtement ou en tenue de compétition.

3) Règle 3 – Les catégories de poids

CATEGORIES DE POIDS SENIORS HOMMES			
De 46 à 50 kgs	+ 57 kgs	+ 67 kgs	+ 85 kgs
+ 50 kgs	+ 60 kgs	+ 70 kgs	+ 90 kgs
+ 52 kgs	+ 63 kgs	+75 kgs	
+ 55 kgs	+ 65 kgs	+ 80 kgs	

CATEGORIES DE POIDS SENIORS FEMMES			
De 45 à 48 kgs	+ 54 kgs	+ 63 kgs	+ 70 kgs
+ 48 kgs	+ 57 kgs	+ 65 kgs	+ 75 kgs
+ 51 kgs	+ 60 kgs	+ 67 kgs	+ 80 kgs

En fonction du niveau sportif et du nombre de boxeurs engagés, la CNBA se réserve le droit de ne pas ouvrir toutes les catégories.

4) Règle 4 – Les horaires de compétition

Les heures de début de chaque programme sont arrêtées par la FFBoxe après proposition de l'organisateur. Cependant, sur place, en cas de nécessité l'ordre des combats peut être modifié par le superviseur fédéral. Aucun combat ne peut se dérouler après **minuit**.

5) Règle 5- La durée des combats

- Séniors hommes: 3x3'
- Séniors femmes: 3x3'.

6) Règle 6 – Le jugement des combats

Les combats sont jugés sur une base de 10 points, appelée également : “Ten points must-system”

Les combats peuvent être jugés :

- Avec le système de jugement électronique,
- Avec des bulletins manuels (papier).

Chaque juge doit juger indépendamment les mérites des 2 boxeurs. Le système de jugement est basé sur les critères suivants :

- 1- Le nombre de coups de qualité sur la cible,

- 2- La domination dans le combat par supériorité technico-tactique,
- 3- La compétitivité (être actif durant toute la durée du combat - engagement).

Les juges doivent appliquer les barèmes suivants pour noter un round:

- 10-9: domination légère dans le round,
- 10-8: domination claire dans le round,
- 10-7: domination totale dans le round.

7) Règle 7 - Le matériel individuel et la tenue

La tenue des boxeurs(ses) doit être conforme au code sportif de la FFBoxe, en particulier :

Pour ce qui concerne le poids des gants :

- les gants de 10 onces pour les catégories de poids jusqu'à moins de 67kgs et 12 onces à partir de moins de 70 kgs.
- Les bandages sont obligatoires : minimum 2,5 m et n'exédant pas 4 m de long et 5,7 cm de large. Aucun autre type de bandage n'est autorisé. Les bandages sont systématiquement vérifiés avant (au moment de la "prise des gants") et en fin de combat. Les bandages peuvent être croisés et passés entre les doigts. Dans le cas de bandages non règlementaires, l'arbitre peut disqualifier le boxeur.
- Les maillots de type débardeurs (sans manche) sont rentrés dans le short (ceinture du short visible),
- Le short ne doit pas descendre au dessous des genoux,
- Les leggings, collants et les chaussettes dépassant les genoux sont interdits,
- La jupe-short est autorisée pour les femmes,
- Les cheveux longs doivent être placés sous le casque et doivent être maintenus par un foulard, un bandana ou une charlotte ; les épingles à cheveux sont interdites, **le chef de jury sera particulièrement vigilant à la protection des cheveux longs et toute négligence sera obligatoirement sanctionnée.**
- Les séniors hommes boxent sans casque,
- La barbe et la moustache sont autorisées et ne doivent pas couvrir le cou et excéder 10 cm de long,
- Le port de "bijoux piercing" est interdit sur toute partie du corps (langue, nombril, oreilles, ...),
- Les boxeurs et les boxeuses s'engagent à porter, au cours de la finale, le matériel qui leur serait fourni par un des partenaires de la FFBoxe,
- Le matériel spécifique aux femmes, le maillot de corps est à larges bretelles ou avec des manches très courtes recouvrant

uniquement les épaules. Le port du protège poitrine n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé,

- Le protège dent rouge ou dans une couleur dérivée du rouge est interdit,
- Les tenues aux couleurs nationales sont interdites.

8) Règle 8 – La tenue des entraîneurs

Pour accéder au coin du ring, les entraîneurs doivent être licenciés à la FFBoxe pour la saison en cours et titulaire, au minimum d'un diplôme de Prévôt fédéral.

Ils doivent obligatoirement être dotés d'un badge officiel fédéral "entraîneurs" et porter une tenue sportive. Les tenues aux couleurs nationales sont interdites. Le port de couvre-chef est interdit.

9) Règle 9 – Les repêchages

Seul le dernier battu par un boxeur qualifié pour le tour suivant peut le remplacer en cas de forfait. La CNBA se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue au présent règlement.

10) Règle 10 – Les sanctions pour forfait

Les forfaits doivent être déclarés par écrit (courier ou e-mail, près le service compétitions) dans les plus brefs délais de manière à éviter le déplacement inutile de l'adversaire sur le lieu de la compétition et ils doivent être justifié dans les 72 heures maximum.

Après une défaite par **forfait et quelque'en soit le motif**, (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28ème jours (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait.

Les présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Une **pénalité financière de 100€** est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur ou la boxeuse.

11) Règle 11 – Les tableaux de competitions

Les tableaux sont établis par la Commission Nationale de Boxe Amateur en fonction du nombre réel de boxeurs sélectionnés dans chaque catégorie de poids.

LES PRIX ET LES CLASSEMENTS DU FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025-2026

La FFBoxe attribue des prix, publie des classements et délivre des attestations à l'issue du Championnat de France Amateur Séniors 2025-2026.

1) Les classements et prix du championnat de France Amateur Séniors

- **Le classement par clubs** : sont classés les 3 clubs ayant obtenu le plus de points. La coupe Paul ROUSSEAU est attribuée au club ayant obtenu le plus de points. Les 3 clubs classés reçoivent une attestation de la FFBoxe,
- **Le classement par comités régionaux**: sont classés les 3 comités régionaux ayant obtenu le plus de points. Le challenge des comités régionaux est attribué au comité régional ayant le plus de points. Les 3 comités régionaux classés reçoivent une attestation de la FFBoxe,
- **Le challenge du fair-play** : Le challenge Bernard MASCOT est attribué au boxeur le plus fair-play durant les finales du Championnat de France,
- **Le challenge Jacques GOMBAULT** est attribué au plus jeune champion de France,
- **Le prix Fernand CUNY** est attribué au professeur du club ayant remporté la Coupe Paul ROUSSEAU,
- **Le challenge Jean LETESSIER** est attribué par le Directeur Technique National au meilleur boxeur des finales.

2) L'attribution des points

Pour les classements par clubs et par comités régionaux, les points sont attribués selon le barème suivant :

Places obtenues par les boxeurs	Nombre de points attribués
Champion de France	5 points
Finalistes	3 points
Demi-finalistes	1 point

Forfaits enregistrés (pour quel que motif que ce soit)	Nombre de points retirés
Classement par clubs	-2 points
Classement par comités régionaux	-2 points

LES APPELLATIONS ET LES SIGLES

Pour présenter les programmes du Championnat de France Amateur Séniors 2025-2026, seules les appellations officielles et les sigles suivants peuvent être utilisés :

Appellations officielles	Sigles
1/6 et 1/8 de finale du Championnat de France Amateur Séniors Hommes et Femmes	1/6 et 1/8 CFA S H&F
1/4 et 1/2 finales du Championnat de France Amateur Séniors Hommes et Femmes	1/4 et 1/2 CFA S H&F
Finale du Championnat de France Amateur Séniors Hommes	F CFA SH
Finale du Championnat de France Amateur Séniors Femmes	F CFA SF

La CNBA se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue au présent règlement.

LES CRITÈRES DE JUGEMENT

Le système de jugement est basé sur les critères suivants :

- 1. Le nombre de coups de qualité sur la cible :**
 - Les coups doivent être réguliers (Cf. Règle 13) ;
 - La précision, la puissance et la quantité de ces coups doivent être prises en compte ;
 - Lorsque la quantité de coups est égale, l'efficacité des coups peut décider du gagnant de la reprise.
- 2. La domination dans le combat par supériorité technico/tactique :**
 - Un boxeur qui contrôle le combat avec une combinaison d'attaque et de défense (les coups arrivent tels que décrit Règle 13, en se défendant et en contre attaquant).
 - Un boxeur qui prend l'ascendant sur son adversaire ;
 - Un boxeur qui attaque constamment en avançant n'est pas nécessairement un « boxeur efficace » ;
 - Un boxeur qui force l'action et règle le tempo du combat.
- 3. La compétitivité (être actif durant toute la durée du combat - engagement) :**
 - Un boxeur qui fait preuve d'initiative pour gagner le combat ;
 - Un boxeur qui montre constamment un fort désir de concourir et de gagner le combat.

Les juges doivent appliquer les barèmes suivants pour noter un round :

- 10 – 9 : domination légère dans le round :
- 10 – 8 : domination claire dans le round :
- 10 – 7 : domination totale dans le round :

Chaque round doit se voir déclarer un vainqueur.

Aucune fraction de point ne peut être donnée.

Le Knock-down n'a pas d'incidence dans le jugement de la reprise.



Fédération Française de Boxe